



Jocelyn Parot, Claire Rühlmann, Gaëtan Vallée, « Portrait d'un mouvement : les fermiers de famille et les agricultures soutenues par la communauté au Québec », *Teikei*, n°30, juillet 2010.

A l'initiative d'Alliance Provence, une rencontre a été organisée entre des représentants des réseaux Equiterre, Urgenci, Alliance PEC Rhône-Alpes et Alliance Provence. Cette rencontre a permis de revenir sur les origines de l'Agriculture soutenue par la communauté (traduction française littérale des *Community Supported Agriculture* américaines), et la façon dont le modèle a évolué. Elle a aussi été l'occasion d'aborder les activités développées par le réseau et les perspectives ouvertes pour les ASC pour les années à venir.

Les origines et l'évolution de l'agriculture soutenue par la communauté

Claire, une jeune Française originaire du Sud-Ouest, vit depuis trois ans au Québec, où elle travaille pour le réseau Equiterre, réseau des ASC, sorte d'AMAP locales, quoique bien plus anciennes. Avec un accent québécois qui ferait passer Félix Leclerc (ou Roch Voisine) pour un habitant du Loiret, elle nous expose le contexte agricole pour mieux nous donner à comprendre la nature du mouvement des ASC.

Le contexte agricole québécois

« L'agriculture québécoise est principalement une agriculture d'exportation. Les normes de production étant un peu plus sévères que dans les autres provinces du Canada, l'agriculture québécoise exporte des produits de qualité vers l'ensemble de la fédération et vers l'étranger », commence-t-elle. Le décor est posé, la suite est logique.

L'agriculture québécoise est par conséquent dominée par l'agriculture intensive fortement mécanisée, pratiquée sur des surfaces étendues. Il existe ainsi seulement un syndicat bénéficiant d'une reconnaissance forte de la part des autorités provinciales : pour avoir une carte de producteur, il faut d'ailleurs adhérer à l'UPA (Union des producteurs

agricoles). Il existe bien un autre syndicat, membre de *La Via Campesina*, qui rassemble les petits paysans. Cependant, celui-ci, l'Union paysanne, n'est pas reconnu officiellement, et l'adhésion à l'Union paysanne ne remplace pas l'adhésion à l'UPA, obligatoire. Du fait de cette **emprise d'un seul syndicat**, et de la **marginalité du mouvement paysan**, il est difficile pour les entreprises agricoles s'écartant du modèle principal établi par l'UPA (petites et moyennes exploitations, production biologique, productions très diversifiées...), de se faire une place et de bénéficier des mêmes mesures de soutien que les entreprises traditionnelles.

Géographiquement, l'agriculture au Québec reste concentrée autour des plaines bordant le fleuve Saint-Laurent. Ce sont exactement les mêmes terrains qui sont convoités pour satisfaire à la croissance des villes, et à la concentration urbaine très poussée (à titre d'exemple, Montréal compte près de 3 millions d'habitants sur les 7 millions de la belle province). Par conséquent, les liens entre monde urbain, marqué par l'étalement urbain, et monde rural, où domine la désertification et l'affaiblissement des offres de services, sont de plus en plus distendus.

Pour décrire l'atmosphère dans laquelle évolue le secteur agricole, on parle parfois d'un « **déni constant des agriculteurs au Québec** ». On constate d'ailleurs peu de mobilisation au Canada sur les questions agricoles les plus difficiles, comme celle des Organismes génétiquement modifiés. Le climat général au Québec n'est par conséquent pas particulièrement propice au développement des ASC.

La structuration du réseau Equiterre

C'est dans ce contexte qu'Equiterre est né au moment du Sommet de la Terre de Rio, en 1992, de l'initiative d'un groupe d'étudiants motivés pour mener des actions de protection de l'environnement. Leurs actions ont en fait porté d'abord sur la dimension agricole, avant qu'un élargissement ne s'opère vers d'autres secteurs.

Aux débuts d'Equiterre, seule une ferme était membre, celle de Cadet-Roussel, sur laquelle travaillait un paysan originaire de l'Ariège. Jean Roussel était un habitué de la biodynamie et du cahier des charges Demeter. Progressivement, d'autres fermes ont intégré le réseau. Le processus de sélection est le suivant : la ferme intéressée à intégrer le réseau soumet un questionnaire détaillé récapitulant sa formation, son expérience, ses compétences ainsi qu'un descriptif des ressources dont elle dispose pour son projet d'ASC (terre, machinerie, équipements divers, main d'œuvre...)

Une visite terrain est organisée dans le courant de l'été pour confronter les éléments du questionnaire avec la réalité. Elle est menée par l'un des salariés du réseau Equiterre, accompagné parfois d'un ingénieur agronome. L'ensemble des éléments

recueillis à travers la visite et le questionnaire sont présentés au comité de suivi, composé de 12 représentants des fermes du réseau et d'un agronome externe à l'automne. En tant qu'organe décisionnel, le comité de suivi statue sur chacune des candidatures. La nouvelle ferme peut être admise sans réserve ou en s'engageant à respecter certaines conditions. En cas d'intégration, une démarche progrès est adoptée, avec la perspective d'une nouvelle visite de ferme tous les deux à 3 ans pour vérifier la mise en œuvre de cette démarche.

De plus, l'une des exigences à satisfaire pour pouvoir intégrer le réseau est la possession (ou l'obtention) de la certification biologique québécoise. De plus, les **produits servant à compléter le panier** doivent eux aussi être des produits certifiés bio venus du Québec. *Produits locaux* signifie pour le réseau **produits dans la province de Québec**.

En effet, la production agricole au Québec se heurte naturellement aux conditions climatiques : la saison agricole ne commence qu'exceptionnellement avant la fin mai, et ne s'étend pas au-delà de la fin octobre. Pour cette raison, une règle particulière a été mise en place au sein du réseau québécois : durant l'été un minimum de 75% du contenu des *parts* (équivalentes aux *paniers* français) doit provenir de la ferme ; durant l'hiver, le minimum est fixé à 50%. Seules une dizaine de fermes en ASC proposent également des paniers d'hiver, qui sont livrés à fréquence réduite (deux fois par mois).

En 1996, un an après le projet pilote mené avec la ferme Cadet Roussel, 7 producteurs en faisaient partie. Durant la deuxième moitié des années 2000, le réseau a atteint le seuil des 100 paysans en ASC, et semble à présent se stabiliser à ce palier. Parallèlement, on observe une stagnation du nombre de parts, qui avaient atteint les 11.000 unités en 2007. Après les hivers, critiques pour l'agriculture au Québec, de 2008 et 2009, le nombre de parts en ASC sur l'ensemble du réseau est descendu à 9500.

Évolution du réseau 1996-2010

Année	Total fermes	Total partenaires
1996	7	250
1997	15	500
1998	27	1300
1999	32	1600
2000	46	2300
2001	56	3700
2002	60	4275
2003	78	4500
2004	83	6000
2005	97	7083
2006	107	8000
2007	109	8700
2008	114	10700
2009	115	10470
2010	103	9700

Au Québec, ceux qu'on appelle en France *amapiens* sont des *partenaires*. Ils adhèrent d'ailleurs en masse au réseau, qui affiche un taux d'autofinancement de 87% ! Une partie de l'autofinancement est assurée par les adhésions : chaque producteur paie 175 dollars canadiens à Equiterre pour la saison, et chaque consommateur contribue à hauteur de 18 dollars par an. De plus, le réseau propose des activités d'animation et de formation, qui représentent 15% de ses ressources.

La confiance des *partenaires* est d'autant plus intéressante à souligner que ce réseau a la particularité d'être dirigé par des paysans : l'organe décisionnaire est le comité de suivi, composé de 12 paysans représentant les fermes du réseau et d'un agronome externe, élus pour deux ans. Le comité de suivi est renouvelé par moitié chaque année. Ce sont tous les paysans du réseau qui élisent leurs pairs (une voix par ferme). La confiance règne, l'aspect réglementaire n'est pas central, les votes ont lieu à main levée. **Dans tous les cas, ce sont les paysans qui prennent les décisions finales sur l'intégration ou l'exclusion des autres producteurs, tandis qu'en France, le mouvement amapien repose sur une tension fondatrice entre consommateurs et paysans.**

Le modèle des ASC

Les ASC sont majoritairement constituées de groupes rassemblés par les producteurs. Ce sont eux qui, avec l'appui du réseau d'Équiterre, ont été pionniers dans le travail de sensibilisation à la question du soutien au producteur, à l'achat local et au bio. Equiterre s'est montré particulièrement présent dans l'animation du réseau autour de ces valeurs communes, véhiculées par des articles, des documentaires et des réunions d'information fréquentes.

L'autonomie reste l'élément-moteur du réseau : c'est chaque ferme, avec son groupe, qui définit, lors d'une réunion d'échanges, les modalités et les degrés du *partage des risques et bénéfices*, qui est le cœur de l'engagement en ASC. Équiterre met à disposition un ensemble d'outils pédagogiques pour permettre aux groupes et aux producteurs de définir de la façon la plus éclairée possible leur engagement mutuel.

Chaque consommateur est lié à son producteur via un contrat. Les termes du contrat sont centrés sur la notion de partage des risques et bénéfices liés à la météo. En adhérant à un projet d'ASC, le partenaire (traduire : consommateur) comprend qu'il peut avoir des paniers moins diversifiés ou parfois moins abondants que ce que la saison devrait normalement permettre.

Les inscriptions se font directement auprès du producteur. Équiterre diffuse toutes les coordonnées de chacune des fermes sur son site internet. **Les partenaires paient à l'avance au printemps, soit en ligne, soit par chèque.** Selon les fermes, les paiements peuvent être échelonnés sur 2 ou 3 versements jusqu'à la première livraison.

Equiterre soutient chaque ferme qui en fait la demande à l'organisation et à l'animation des réunions d'information qui ont lieu au printemps. Équiterre aide ainsi la ferme à expliquer l'ASC aux futurs partenaires. Ces rencontres sont des moments clé pour établir le lien de confiance entre le producteur et le consommateur.

Substance du mouvement

Au Québec, le concept d'agriculture paysanne n'est pas très répandu, mais d'autres concepts le remplacent de manière plutôt avantageuse, comme, par exemple, celui de « **fermiers de famille** ». Les motivations premières qui traversent le mouvement au Québec, ce sont d'abord la question de la santé ainsi que la dimension locale, ou plutôt provinciale. Sont mis en avant l'impact social des ASC, la création d'emplois et le maintien de campagnes vivantes. Cette dimension sociale est associée aux soucis écologiques, tels que la lutte contre le changement climatique, la pollution des sols et des cours d'eau et à la recherche d'une limitation des transports d'aliments.

Equiterre est étroitement associé au mouvement québécois pour l'agriculture biologique, puisque le réseau est reconnu officiellement comme un organisme promoteur d'agriculture biologique. S'il n'offre pas un accompagnement techniquement parlant, le réseau soutient la démarche des fermes en transition vers la bio dans le réseau. Il faut noter que les mécanismes de conversion à l'agriculture biologique sont similaires en France et au Québec. Dans les deux pays, le processus est de trois ans, avec trois étapes : *étape 1 : démarche de pré-certification ; étape 2 : pré-certification ; étape 3 : le producteur est dûment certifié.* La certification bio est délivrée par des contrôleurs privés, qui sont au nombre de six dans la Province, et qui donnent un label, suite à des inspections qui s'intéressent avant tout aux registres, et qui sont assez systématiques.

Du point de vue des pratiques agricoles, **le réseau québécois impose donc aux producteurs beaucoup plus de contraintes qu'en France, demandant clairement la certification biologique.** En France, les AMAP promeuvent et défendent l'agriculture paysanne et une approche ouverte qui permette l'évolution progressive des pratiques des paysans. Mais, il est vrai que cela ne contribue pas à dissiper de réelles tensions en France sur la visée des AMAP (entre agriculture bio et paysanne).

Les activités d'Équiterre

Au sein d'Équiterre, la contractualisation est tout à fait formelle, puisque **chacune des fermes signe un contrat d'engagement renouvelable chaque année.**

Parmi les termes du contrat, Équiterre précise les services offerts aux fermes du réseau.

La communication

Le réseau multiplie les campagnes de sensibilisation autour de slogans tels que : « **adoptez votre fermier de famille !** » (pour les partenaires), ou « **devenez fermiers famille !** » de l'autre côté. Des cartes postales à personnaliser sont distribuées très largement lors de la campagne de recrutement au début de chaque saison. Elles sont mises à la disposition des partenaires qui veulent attirer d'autres consommateurs et portent les messages suivants : « **Avez-vous votre fermier de famille ?** » ; « **Paniers d'hiver** ».

De plus, de nombreuses **campagnes de communication** sont organisées, afin de sensibiliser les consommateurs : beaucoup de stands (*kiosques* en français du Québec) sont tenus, à l'occasion d'événements comme la semaine de l'environnement, grâce au soutien de bénévoles, parfois des producteurs et des partenaires. Le travail de communication effectué par Equiterre en direction des partenaires est précieux. Le réseau a par exemple popularisé et ancré l'idée du **panier-surprise** : le consommateur ne sait pas à quoi s'attendre à l'avance, la surprise se dévoile au dernier moment.

Un lancement médiatique a lieu à chaque début de printemps, pour préparer la saison d'été : durant trois semaines, avec l'aide des bénévoles, un communiqué de presse est diffusé à tous les journaux, télévisions, radios, avec rappels téléphoniques à tous les médias. Le retour est systématique: l'équipe permanente est inondée de coups de téléphone, chacun veut connaître « *la ferme la plus près de chez soi* » ! Afin de répondre à ces questions récurrentes, Equiterre a mis en place un site efficace proposant un outil de recherche amélioré.

Même lors des périodes particulièrement occupées, le suivi des activités du réseau est important : 30-60 personnes au moins participent à chacune des activités de formation et d'information dispensées par le réseau. L'accompagnement agricole offert par le réseau, en particulier, rend son existence légitime.

Le Réseau a également vocation à faciliter la circulation d'une information de qualité au sein des groupes d'ASC. La **veille mensuelle des prix** fait partie des outils analytiques mis à la disposition de tous les acteurs du réseau. Cette veille permet de comparer les prix pratiqués dans les ASC avec les prix des produits bio vendus dans les grandes surfaces. Cette veille porte sur l'ensemble du Québec. Elle repose sur une moyenne des prix pratiqués à l'intérieur du réseau. On compare les prix des ASC avec les autres modes de distribution.

Au Québec, on établit les comparaisons au niveau provincial, et pas uniquement local, mais il faut tout de même prendre en compte un certain nombre d'éléments, tels que les différences climatiques, qui font qu'un producteur pourra livrer 12 à 16 semaines, tandis qu'un autre pourra monter jusqu'à 24 semaines de livraison.

Activités d'analyse en vue de l'amélioration du système

La « cousine » Claire nous indique que depuis 2-3 ans, les producteurs ont davantage de difficultés à recruter des partenaires. Il semblerait que le développement soudain, et important, de nouveaux circuits courts (marchés publics, marchés saisonniers, marchés de solidarité...) rend la vie un peu plus difficile aux projets d'ASC qui ont du mal à offrir la même souplesse (choix des légumes, pas d'engagement...) que ces nouveaux marchés.

L'équipe d'Équiterre estime que, afin de permettre au plus grand nombre de paysans et de partenaires de prendre part au mouvement, il ne faut pas forcément aller vers plus de souplesse dans l'ASC, mais plutôt **trouver des formules pour fidéliser les gens envers d'autres modes de vente directe**. A ce propos, Équiterre est en train de réaliser un tour d'horizon des nouvelles initiatives de fidélisation des consommateurs qui existent (ex : **la carte de marché soutenu par la communauté** développées par certaines fermes québécoises), de façon à pouvoir en faire une promotion plus systématique dans les années à venir. La question du lien social avec les paysans reste essentielle quel que soit le mode de commercialisation choisi : le cœur du système, c'est un échange entre paysans et partenaires d'au moins deux ou trois heures chaque semaine, permettant une relation de qualité fondée sur la convivialité.

Par ailleurs, elle nous explique qu'une enquête est en cours pour **comprendre pourquoi, sur les 160 fermes qui sont passées par le réseau depuis 2002, 100 seulement y sont encore en 2010**. Une chose est sûre : la raison principale n'est pas le départ à la retraite des producteurs. Bien au contraire, la moitié des fermes du réseau ont moins de cinq ans, et la moyenne d'âge des paysans d'Équiterre est de 42-43 ans, très largement en deça de la moyenne d'âge des exploitants agricoles dans la Belle

Province. Au Québec aussi, le mouvement des néo-paysans, ces jeunes qui s'installent hors cadres familiaux en ayant exercé préalablement une autre activité professionnelle, alimente le mouvement de l'alimentation et de l'agriculture biologiques et locales. C'est bien pour cela que le Réseau consacre une grande partie de son énergie au suivi des installations et du démarrage. C'est d'ailleurs la vocation du réseau d'aider le producteur à bien outiller sa production. Il faut l'accompagner vers des choix cohérents, il faut expliquer que le producteur doit être prêt, que l'exploitation ne sera pas viable tout de suite, qu'il n'y aura pas de bénéfice pendant les deux-trois premières saisons...

Parmi les faiblesses des ASC diagnostiquées par Equiterre, figure **la logistique**. Pour leurs livraisons, les paysans doivent couvrir des distances importantes (50 à 200 km), en soirée, parfois jusqu'à 3-4 soirs dans la semaine. De plus en plus de paysans voudraient se regrouper pour assurer une partie de la logistique de manière collective, mais ils sont malheureusement souvent trop éloignés les uns de autres pour concrétiser ce projet.

De même, comme il est compliqué de gérer la diversité, certains parlent, au sein du réseau québécois, du regroupement des producteurs pour la production des fruits et légumes. Chaque producteur pouvant ainsi se limiter à la culture de 5-6 légumes, les plus adaptés à leur sol. Mais la distance est encore une fois un obstacle majeur. D'autres producteurs sont opposés à cette idée estimant que la biodiversité dans chaque ferme est l'un des éléments-fondateurs des ASC, avec lequel on ne saurait transiger.

Equiterre mène également un **projet appelé « A la soupe »**, qui vise à répondre à certains besoins de la restauration collective : foyers de personnes âgées, hôpitaux, écoles, garderies... Les ASC se tournent également vers d'autres types de partenariats, en alimentant par exemple des « *cuisines collectives* ». Il existe également l'initiative « *bonnes boîtes bonne bouffe* ».

Au sein même du mouvement des ASC, une branche s'est développée, qui se concentre sur la mise en place de points de chute (lieux de livraison des paniers) **dans les entreprises**. Ce mouvement est récent et présente des avantages et des faiblesses. Cela permet d'amener de nouvelles personnes à adhérer un projet d'ASC en livrant le panier directement sur le lieu de travail. Il est également plus facile pour le producteur et Equiterre de communiquer avec une entreprise qu'avec un groupe de consommateurs éclaté. Par contre, le travail de sensibilisation au concept d'ASC est souvent plus important.

L'une des imperfections des ASC, c'est leur inaccessibilité pour les populations défavorisées. Equiterre a donc exploré la mise en place de plusieurs mécanismes

permettant de les ouvrir à d'autres populations. L'idée d'un partenariat avec un organisme de microcrédits, avec des paiements échelonnés par semaine (10 euros par semaine, pour 400 euros à l'année) n'a jamais pu être financée à ce jour.

Mais d'autres initiatives fonctionnent de manière plus satisfaisante : le ***sliding scale***, le schéma en éventail, qui repose sur l'existence de trois prix différents du panier, en fonction de la fourchette de revenu déclarée. Enfin, dans certaines régions, on met en place un système d'échange de parts de travail, qui évite d'avoir à payer en monnaie sonnante et trébuchante. Mais ce système n'est pas applicable partout : certaines fermes sont trop éloignées, et les partenaires ne peuvent pas s'y rendre régulièrement.

Conclusion

Comme dans tout mouvement vivant et en évolution rapide, il existe des divisions au sein du mouvement québécois des ASC. **Il existe un 2^e réseau depuis 2008, celui de la Coop Bio Paysanne, initiative de l'union paysanne. Il rassemble aujourd'hui 5 fermes.** Ce 2^e réseau se différencie principalement par le fait que les fermes membres sont autorisées à mettre des produits importés de l'extérieur du Québec dans leur panier. **De plus, la concurrence s'est accrue ces dernières années au Québec pour l'ensemble des acteurs des filières alimentaires courtes ou alternatives.** Des réflexions ont été engagées pour imaginer des solutions, en répertoriant toutes les initiatives existantes à travers une cartographie assez détaillée de la situation au Canada. Equiterre imagine à présent des modes d'engagement sur les marchés publics (équivalents des « marchés paysans » français) de Montréal, avec la mise en place de rabais ou d'avantages pour les partenaires qui s'engagent pour des périodes de 15 ou 24 semaines de livraison auprès de paysans présents sur le marché. L'effort de fidélisation se déplace dès lors des ASC vers l'extérieur, pour amener d'autres modèles vers un engagement du type ASC.